Le nouveau programme d'économie-droit en baccalauréat professionnel tertiaire

publié le 07/09/2011

Jean Claude Billiet IGEN du groupe Économie-gestion

Descriptif :

Pourquoi des nouveaux programmes ?
Finalement, comment faire travailler l'élève sur des notions d'économie et de droit durant les cours ?

Le **nouveau programme d'économie-droit** des baccalauréats professionnels tertiaires est en application depuis la rentrée 2010, en classe de seconde. L'**objectif** n'était pas d'aboutir simplement au remaniement des contenus, mais d'**opérer un changement radical**, aussi bien **au plan didactique** qu'**au plan pédagogique** et de **revisiter cet enseignement** dans ses finalités, ses contenus, sa mise en œuvre, en relation avec les perspectives qui s'offrent aujourd'hui dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle...

Document joint

Le nouveau programme d'économie-droit des baccalauréats professionnels tertiaires (PDF de 46.2 ko)

Jean Claude Billiet

IGEN du groupe Économie-gestion

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.